

06030 - Manifestations, réceptions et évènements

Proposition d'attribution de subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

Rapport n° CP/2018/187

Service gestionnaire :

A620 - Direction des services de l'Assemblée

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des subventions à deux associations pour l'organisation de manifestations.

Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public – (FLAREP)

La Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public – (FLAREP) organise tous les ans dans une région de France un colloque national dédié à l'enseignement des langues régionales. Les « Rencontres de Strasbourg des langues régionales ou minoritaires d'Europe » se tiennent en même temps que le 32^e colloque national dédié à l'enseignement des langues régionales et à leur promotion du 20 au 24 octobre 2018 en Alsace.

Ce séminaire est porté par les associations Eltern Alsace, Culture et bilinguisme d'Alsace et de Moselle et la fédération Alsace bilingue. Il constitue une rencontre annuelle pour 60 participants, enseignants et professionnels.

La conférence traite de l'incidence de la réforme régionale de 2015 sur le soutien aux langues régionales, le rôle des offices des langues régionales, l'organisation de la formation des enseignants en langue régionale, la dimension économique de la langue régionale dans un contexte transfrontalier et l'organisation des mouvements pour les langues régionales au plan national.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

DEPENSES

Frais d'hébergement	14 400,00 €
Frais de restauration	14 400,00 €
Frais de déplacement	4 000,00 €
Eléments récréatifs	4 000,00 €
Divers	5 200,00 €
TOTAL	42 000,00 €

RECETTES

Ministère	10 000,00 €
Région	14 000,00 €
Département du Bas-Rhin	7 000,00 €
Département du Haut-Rhin	7 000,00 €
Autres	4 000,00 €
TOTAL	42 000,00 €

Une participation financière de 7 000 € est sollicitée de la part du Département.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000 €.

Association pour l'écodesign et l'économie circulaire - APEDEC

L'association pour l'écodesign et l'économie circulaire - APEDEC organise du 12 au 20 juillet 2018 le 14^e congrès mondial des fablabs (laboratoires de fabrication) rassemblant 2 000 congressistes sur divers sites répartis sur toute la France, 600 personnes sont attendues à Strasbourg.

Le site strasbourgeois dédié à l'éducation sera consacré à l'apprentissage tout au long de la vie avec une approche particulière pour l'intégration des territoires ruraux. Coordonner et promouvoir tous les acteurs du territoire engagés dans cette approche constitue l'objectif de l'association. Cet événement rassemblera 600 participants du monde associatif, professionnel et éducatif : sont escomptés 200 professionnels de l'éducation, 200 makers, 30 fablabs de la région Grand'Est et de l'Europe, 30 fablabs du reste du monde, 30 entreprises et collectivités et une centaine de visiteurs.

La manifestation vise à promouvoir la construction d'un réseau dans la région, à pérenniser la dynamique au-delà de 2018 de construire des passerelles entre les différentes disciplines et de construire la résilience des territoires par l'éducation.

Le budget de la manifestation se présente comme suit :

DEPENSES

Charges de personnel	31 000,00 €
Frais d'hébergement	10 000,00 €
Frais de déplacement	10 000,00 €
Frais de restauration	10 000,00 €
Frais d'organisation	33 000,00 €
Visites	<u>1 000,00 €</u>
TOTAL	95 000,00 €

RECETTES

Eurométropole	25 000,00 €
Communauté de communes de Sarrebourg	12 000,00 €
Moselle Sud	
Département de la Moselle	15 000,00 €
Région Grand'Est	15 000,00 €
Département du Bas-Rhin	10 000,00 €
Ministère de l'éducation	10 000,00 €
Eurodistrict EMS-Ortenau	5 000,00 €
Fonds propres	<u>3 000,00 €</u>
TOTAL	95 000,00 €

Une participation financière du Département de 10 000 € est sollicitée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000 €.

Les actions se fondent sur la compétence partagée du Département en matière de Culture (article L1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
44303	65-6574-023	17 500,00 €	14 232,00 €	10 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- d'attribuer une subvention à la Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public - FLAREP (Strasbourg 20 au 24 octobre 2018) d'un montant de 5 000 € ;

- d'attribuer une subvention à l'Association pour l'écodesign et l'économie circulaire - APEDEC le 12 juillet 2018 au Shadok à Strasbourg) d'un montant de 5 000 €.

Strasbourg, le 18/05/18

Le Président,

Frédéric BIERRY